



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Commerce extérieur

Question écrite n° 38514

#### Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les quantités et les coûts des importations des produits de substitution céréaliers. Les estimations de l'Office national interprofessionnel des céréales sont pratiquement le double des recensements officiels. Dans tous les cas, les quantités de produits de substitution céréaliers sont en constante augmentation, ce qui est incroyable lorsque l'on incite les paysans français et européens à diminuer leurs productions. En 1986, il a été importé sans droit ni taxe 15 et 27,5 millions de tonnes de produits de substitution céréaliers, ce qui représente entre 10,8 et 16,8 milliards de francs. La France et la CEE privilégient la consommation de produits de qualité souvent inférieure et qui sont également souvent des déchets industriels payés proportionnellement plus cher que les productions nobles autochtones. Tout cela contribue à détruire notre agriculture que l'État français et la CEE ont pour mission de défendre. Il lui demande si une telle politique suicidaire pour notre pays va encore se perpétuer.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bompard Jacques](#)

**Circonscription :** - FN

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38514

**Rubrique :** Agroalimentaire

**Ministère interrogé :** agriculture

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mars 1988, page 1327